N° prescription / recommandation du DOO	Questions			Levier	Traduction dans le DUL
	Le nombre de logements prévus dans le DUL est-il égal ou inférieur aux objectifs fixés par le SCOT (pour les communes hors pôles, ce nombre est à déterminer au prorata des logements « possiblement attribués » aux autres communes) d'ici 2025 ? D'ici 2035 ?	oui	non		
	Les zones constructibles en dehors de l'enveloppe urbaine représentent-elles une superficie inférieure ou égale aux objectifs fixés dans le SCOT ?	oui	non		
	Le scénario de croissance démographique est-il en lien avec les objectifs du SCOT ?	oui	non		
	Les espaces à aménager en zone d'activités (ZA) respectent-ils les stocks foncier définis pour chaque ZA structurante et chaque ZA d'intérêt local ?	oui	non		
	Le nombre de logements prévus en renouvellement urbain (dans l'enveloppe urbaine) est-il au minimum de 20-25% communes hors pôles, 25-30% pôles de proximité, 30-40% pôles d'équilibres, 40-50% centralité ?	oui	non		
	Les projets de nouvelles zones d'activités, et/ou artisanales et/ou commerciales respectent-ils les stocks fonciers du SCOT ?	oui	non		
	Est-ce qu'un minimum de 2/3 des extensions d'habitat (zone d'extension des CC en dehors de l'enveloppe urbaine) sont localisées au niveau du centre-bourg et dans 2 hameaux principaux maximum ?	oui	non		
	Est-ce qu'aucune construction d'habitat nouveau dans l'habitat linéaire ou dans les hameaux de moins de 5 maisons n'est prévu ?	oui	non -> question suivante		
	Répondent-elles aux critères cumulatifs du SCOT ?	oui	non		
	Les extensions d'habitat (zone d'extension des CC) sont-elles situées à l'extérieur des zones de danger des canalisation de transports de matières dangereuses (gaz, pétrole, éthylène, saumure)?	oui	non -> question suivante		
	Sont-elles compatibles avec les prescriptions des concessionnaires et/ou propriétaires des canalisations ?	oui	non		
91	Est-ce que l'offre de logements adaptée aux personnes âgées ou en perte d'autonomie a été intégré au diagnostic ?	oui	non	SCoT et santé	
92	Est-ce que des projets d'adaption du parc de logements à la perte d'autonomie (petits logements, logements de plain-pied) sont prévues dans le DUL ?	Oui -> question suivante	non	SCoT et santé	
92	Sont-ils à proximité des équipements et services de proximité ?	oui	non	SCoT et santé	
47	L'ensemble des nouvelles contructions à destination d'activités économiques devront-elles être situés dans les principales ZA répertoriées dans le DOO ?	Oui -> question suivante	non		
	Si oui, la consommation foncière respecte-t-elle le tableau de la page 24 du DOO ?	oui	non		
51	Si non, le recours à du foncier nouveau est-il justifié ?	oui	non		
52	Le recours à du foncier nouveau à destination économique est-il compatible avec le tableau de la page 25 du DOO (stocks par sous-territoire) ?	oui	non		
	Les zones constructibles (zone constructible des CC) sont-elles toutes situées en dehors des réservoirs de biodiversité ? Si non -> incompatibilité si réservoir avéré de forêts ou aquatique/humide.	oui	non -> question suivante	SRCE	
	Cette zone constructible est-elle en dehors d'un réservoir avéré aquatique/humide ou une forêt ?	Oui -> question suivante	non	SRCE	
	En réservoir avéré de bocage, la conservation du caractère bocager est-il respecté ?	oui	non	SRCE	

	Le fonctionnement du corridor de déplacement de la biodiversité est-il préservé malgré la présence éventuelle de zones constructibles (zones AU/UY/UC ou zone constructible des CC) ? (absence de coupure)	oui	non	SRCE	
	Les zones constructibles (zones AU, dents creuses des PLU ou zone constructible des CC) respectent-elles les critères de préservation des espaces de production et filières agricoles ?	oui	non		
43	Est-ce que les les enjeux maraichers ont été étudiés au diagnostic ?	OUİ -> question suivante	non	SCoT et santé	
	En cas d'enjeux spécifiques concernant l'activité maraichère, est-ce que les prescriptions relatives aux villages jardinés sont respectés ?	oui	non	SCoT et santé	
65	Est-ce que des projets de diversification agricole, notamment à proximité des bourgs et des hameaux principaux du territoire : maraîchage, arboriculture, jardins familiaux, jardins partagés sont prévus au PLU ?	oui	non	SCoT et santé	
68	Est-ce que des aménagements nécessaires au développement des circuits courts et des modes de commercialisation de proximité sur le territoire (vente directe, approvisionnement en produits locaux des restaurations collectives) sont prévus ?	oui	non	SCoT et santé	
123	Est-ce qu'il existe des liaisons douces entre les espaces d'habitat, le bourg (ou un bourg proche mieux équipé) et les équipements publics ?	oui	non -> question suivante	SCoT et santé	
	Si non est-ce que le DUL a prévu le développement de ces liaisons ?	oui	non		
124	Est-ce que le projet prévoit la création d'espaces publics de qualité, sécurisés et adaptés, favorables à la pratique quotidienne des modes doux et au partage de la voirie ?	oui	non	SCoT et santé	
127	Est-ce que les projets d'équipements et de services, notamment maisons de santé pluridisciplinaires, centres de soins, s'implantent prioritairement dans le bourg de la commune ?	oui	non	SCoT et santé	
112	Est-ce que le projet prévoit des emplacements pour des parkings dédiés au covoiturage ? Des parkings dédiés au covoiturage existent-ils déjà ?	oui	non	SCoT et santé	
		oui	non -> question	SDAGE	
	Les zones AU/UC/UY ou constructibles sont-elles situées en dehors des zones inondables du PPRi ?	•	suivante		
	Le règlement et les OAP traduisent-ils les prescriptions ?	oui	non		
	Dans les zones à risques, la gestion des eaux pluviales est-elle bien prise en compte ?	oui	non	SDAGE	
	La typologie des logements et la répartition de ces typologies (individuel pur, individuel groupé, collectif, en résidence) sont- elles en adéquation avec les prescriptions du SCOT ?	oui	non		
h	Des actions en faveur de l'amélioration de l'habitat sur le parc privé sont-elles prévues ?	oui	non	SCoT et santé	
	Y-a-t-il des objectifs de diminution de la vacance ?	OUİ -> question suivante	non		
	Sont-ils égaux ou supérieurs à ceux fixés dans le SCOT ?	oui	non		
	Les densités des opérations programmées (OAP) en extension et en renouvellement urbain sont-elles égales ou supérieures à celles prescrites dans le SCOT ?	oui	non		
	Pour Louhans-Châteaurenaud, la localisation des commerces de proximité respecte-elle les prescriptions du SCOT ?	oui	non		
	Pour les communes hors pôles, les projets commerciaux d'importance sont-il interdits ?	oui	non		
	Des dispositions interdisent-elles l'implantation de commerces isolés hors du bourg (ou des hameaux principaux) ?	oui	non		
	Des parkings de covoiturage sont-ils prévus au sein des OAP, du rapport de présentation ou du PADD pour les communes de Louhans-Châteaurenaud, Sornay, St-Germain/Ouroux et Beaurepaire-en-B. ?	oui	non		
	Le développement urbain prévu est-il en adéquation avec la ressource en eau ?	oui	non		
	Les opérations d'aménagement et/ou de construction et/ou de renouvellement urbain sont-elles en adéquation avec les réseaux et les infrastructures existantes ?	oui	non		

				1	
	Est-il prévu que les opérations d'aménagement et/ou de construction et/ou de renouvellement urbain limitent les risques de pollution ainsi que le débit et le volume de ruissellement des eaux pluviales ?	oui	non		
	Est-ce que la localisation des zones d'urbanisation nouvelle prend en compte l'exposition aux risques et nuisances du secteur envisagé notamment le risque incendie ?	oui	non		
	Les constructions possibles seront-elles situées à plus de 20 mètres en milieu naturel et agricole des cours d'eau, d'une mare, d'un lac, d'un étang ou d'un plan d'eau identifié comme réservoir de biodiversité et dans une zone tampon justifiées en milieu urbain ou dans les secteurs de projet ? Les structures végétales les bordant sont-elles délimitées précisément et préservées ?	oui	non	SRCE	
	Les zones humides sont-elles identifiées au plan de zonage et protégées dans le règlement (éviter retournement et exhaussement) ou compensées à 200%?	oui	non	SDAGE	
	Le PLU encourage-t-il le bioclimatisme, le développement des énergies renouvelables et l'utilisation des ressources locales ?	oui	non	SCoT et transition énergétique	
	Est-ce que des règles permettant l'amélioration de l'isolation des bâtiments existants, notamment des dispositifs d'isolation par l'extérieur (emprise, matériaux) sont présentes ?	oui	non	SCoT et transition énergétique	
	Est-ce que le PLU autorise l'implantation de dispositifs de production d'énergie renouvelable sur le bâti existant ou sur les nouvelles constructions ? Est-ce que l'implantation de dispositifs d'exploitation de l'énergie solaire, thermiques ou photovoltaïques est possible pour toutes les constructions ?	oui	non	SCoT et transition énergétique	
	Est-ce que pour les nouveaux projets d'envergure ainsi que dans les opérations de renouvellement urbain, la possibilité de réaliser un réseau de chaleur a été étudiée ?	oui	non	SCoT et transition énergétique	
	Le cas échéant, est-ce que le recours exclusif aux énergies fossiles est justifié ?	OUİ -> question suivante	non		
	Est-ce qu'une étude des performances énergétiques du parc de logements existants a été réalisée ?	oui	non	SCoT et transition énergétique	
	Tracer un réseau de pistes cyclables continu et maillé, en lien avec la future voie verte reliant Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier;	oui	non		
	Etudier les conditions de développement d'itinéraires de découvertes locaux convergeant depuis les pôles du territoire vers la « voie verte » : valorisation des itinéraires de randonnées, chemins ruraux, vélo routes, signalétique, etc. ;	oui	non		
	Le document d'urbanisme préserve-t-il les cônes de vues du SCoT et ceux identifiés localement ?	oui	non		
	Les dispositions du règlement et les OAP favorisent-ils la préservation de l'identité bressanne (architecture, patrimoine,)?	oui	non		
	Le document d'urbanisme prévoit-il des équipements et des services en rapport avec l'armature du SCOT ?	oui	non		
	Pour la centralité et les pôles d'équilibre, les projets commerciaux d'importance doivent-ils justifier d'une gestion économe du foncier, participer à la valorisation de l'entrée de ville et limiter les pressions sur l'environnement ?	oui	non		
I	Est-ce qu'une lutte systématique contre les espèces invasives (notamment la renouée du Japon et l'ambroisie) est mise en place afin de limiter leur développement ? Est-ce que des règles spécifiques contre la prolifération du moustique tigre sont présentes (interdiction des toitures terrasses non végétalisées, interdiction du stockage à l'air libres des épaves) ?	oui	non	SCoT et santé	
	Lorsque les structures végétales sont absentes aux abords des mares, plans d'eau ou cours d'eau, la revégétalisation des berges est-elle prévue (outils tels que les emplacements réservés ou encore les Espaces Boisés Classés) ?	oui	non	SCoT et santé / SRCE	
	Lorsque le profil naturel des berges a été modifié et artificialisé, est-ce que la renaturation de celles-ci est favorisée ?	oui	non	SRCE / SDAGE	